

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. VI, No 2.

Montréal, Février 1900.

50 cts par an.

NUIT DE NEIGE

La grande plaine est blanche, immobile et sans voix.
Pas un bruit, pas un son ; toute vie est éteinte.
Mais on entend parfois, comme une morne plainte,
Quelque chien sans abri qui hurle au coin d'un bois.

Plus de chansons dans l'air, sous nos pieds plus de chaumes,
L'hiver s'est abattu sur toute floraison.
Des arbres dépouillés dressent à l'horizon
Leurs squelettes blanchis ainsi que des fantômes.

La lune est large et pâle et semble se hâter,
On dirait qu'elle a froid dans le grand ciel austère ;
De son morne regard elle parcourt la terre,
Et, voyant tout désert, s'empresse à nous quitter.

Et froids tombent sur nous les rayons qu'elle darde,
Fantastiques lueurs qu'elle s'en va semant.
Et la neige s'éclaire au loin sinistrement.
Aux étranges reflets de sa clarté blafarde.

Oh ! la terrible nuit pour les petits o'seaux !
Un vent glacé frissonne et court par les allées.
Eux, n'ayant plus l'asile ombragé des berceaux,
Ne peuvent pas dormir sur leurs pattes gelées.

Dans les grands arbres nus que couvre le verglas,
Ils sont là, tout tremblants, sans rien qui les protège
De leur œil inquiet ils regardent la neige,
Attendant jusqu'au jour la nuit qui ne vient pas.

GUY DE MAUPASSANT.

L'Usage de la Langue Française

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la langue française est répandue et jouit partout d'une faveur qu'on pourrait appeler officielle. Il y a dix siècles, on s'en servait déjà en Angleterre et en Ecosse comme d'une langue de choix, dans ce que nous appelons de nos jours l'aristocratie. A ce point de vue, Henry Estienne nous apprend que les Ecossois qui venaient à Paris, étaient absolument étonnés d'y voir les mendiants demander l'aumône en français. C'est Alfred le Grand qui introduisit en Angleterre l'usage de l'écriture française et, pendant longtemps, ceux qui sollicitaient dans ce pays des fonctions publiques étaient écartés s'ils ne savaient pas le français. Même après l'avènement de Henry V, qui permit de plaider en anglais devant les tribunaux civils, l'usage se conserva nous dit A. Thierry, dans son *Histoire de la conquête de l'Angleterre*, "de prononcer les arrêts en langue française."

"En général, ajoute le même auteur, c'était l'habitude et la manie des gens de bien de tous les ordres, même lorsqu'ils parlaient anglais, d'employer à tout propos des paroles et des phrases françaises, comme : *Ah ! Sire, je vous jure ; Ah ! de par Dieu !* etc. Tous ceux qui voulaient se donner des airs de gens comme il faut, mêlaient sans cesse des mots français à leur langue nationale ; à peu près comme aujourd'hui il est de mode chez certains Français d'abuser des mots anglais dans leur conversation."

Le premier acte de la Chambre des communes, écrit entièrement en Anglais, date de 1425 ; et, à compter de 1450 ; "on n'en trouve plus aucun en français dans la collection imprimée des actes publics." Ce n'est guère que vers le milieu du XVIII^e siècle que l'emploi de la langue française fut entièrement proscrit, comme le latin, dans les actes publics ou de procédures.

Un écrivain allemand moderne, Lichhorn, a écrit dans son *Histoire générale de la civilisation et de la littérature* : "La France du moyen âge servit la première d'exemple aux peuples modernes. De la Méditerranée à la Baltique, on imita sa chevalerie et ses tournois ; sur une moitié du globe on parla sa langue, non seulement dans l'Europe chrétienne, mais à Constantinople même, dans la Morée, en Syrie, en Palestine et dans l'île de Chypre. Ses ménestrels, courant d'un pays à l'autre, y portaient leurs romans, leurs fabliaux, leurs contes ; ils les chanté-

rent dans les cours, dans les cloîtres, dans les villes et les hameaux. Partout leurs poésies furent traduites et servirent de modèles. L'Italie et l'Espagne imitèrent les poètes français du sud ; l'Allemagne et les peuples du nord imitèrent ceux des provinces septentrionales ; enfin l'Angleterre même, pendant plusieurs siècles, l'Italie, pendant quelque temps, rimèrent dans l'idiome du nord de la France." Voilà pour le passé. Nous pourrions ajouter que dans ce même passé les auteurs étrangers qui ont écrit leurs ouvrages en français sont nombreux. Beaucoup d'entre eux sont allés jusqu'à dire que s'ils s'étaient servis de la langue française de préférence à leur langue nationale, c'était parce que la première était plus répandue, plus facile à lire et plus agréable à entendre que les autres. Le voyageur Marco Polo, entre autres, a écrit son voyage en français (XIII^e siècle).

Mais l'exemple le plus singulier est celui de Frédéric II de Prusse, qui n'écrivait qu'en français, et, en fondant l'Académie de Berlin, ordonna qu'on n'y parlerait que français ?

La langue française est restée dans beaucoup de pays la langue diplomatique. On a cherché dans ces derniers temps à lui substituer les langues allemande ou anglaise. On n'y a pas réussi. En tout cas, elle est celle que partout et toujours on se flatte le plus de posséder.

F. GALLUS.

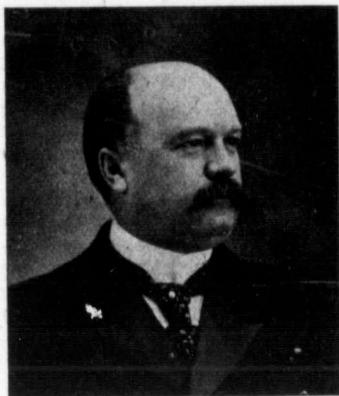
Réflexion

Les hommes doués d'une sensibilité excessive jouissent plus et souffrent plus que les natures moyennes et modérées. J'ai participé à ces excès d'impressions dans la mesure de mon organisation. Ceux qui sentent plus expriment plus aussi : ils sont éloquents ou poètes. Leurs organes paraissent fait d'un métal plus fragile, mais plus sonore que le reste de l'argile humaine. Les coups que la douleur y frappent y résonnent et y prolongent leur vibration dans l'âme des autres. La vie du vulgaire est un vague et sourd murmure du cœur ; la vie des hommes sensibles est un cri ; la vie du poète est un chant.

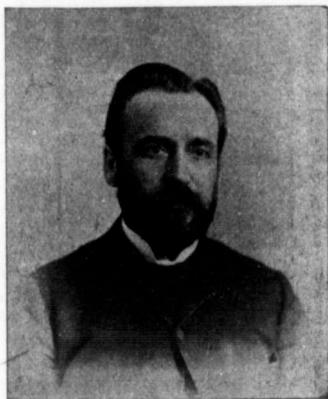
A. DE LAMARTINE.

Le temps est le rivage de l'esprit ; tout passe devant lui, et nous croyons que c'est lui qui passe. — RIVAROL.

L'ALLIANCE NATIONALE AU CONSEIL DE VILLE DE MONTRÉAL.



M. R. PRÉFONTAINE, maire.



M. H. LAPORTE,
Président de la Commission des Finances.



Pages Canadiennes

L'OISEAU BLEU

Scène d'été

Le vent lit à quelqu'un d'invisible, un passage
Du poème inouï de la création.
L'oiseau parle au parfum; la fleur parle au rayon.
(Le Printemps: V HUGO.)

J'ai souvenance, une belle matinée de juillet, d'être descendu dans mon jardin au moment où l'aurore de ses premiers feux, illuminait les cimes altières de mes grands chênes. Au milieu d'un parterre de fraises, était un vieux pommier chargé de fruits et de feuilles, et cher à mes enfants, pour avoir abrité le berceau de plusieurs générations de rouge-gorges (merles). Un couple de ces oiseaux en avait alors choisi la fourche hospitalière, pour y construire leur nid: là, sur du fin foin et des mousses pétries de boue, reposaient, doux espoirs de la future couvée, quatre émeraudes. Mes yeux s'y portèrent comme par instinct. La femelle était à son poste, l'œil vigilant; le mâle, perché sur la plus haute branche d'un grand orme voisin, l'orgueil de Spencer-Grange, roucoulait à sa compagne une de ses cazonnettes les plus tendres. Près du pommier, croissait un tournesol, dont la corolle, amoureuxment penchée vers l'astre du jour, laissait épanouir une fleur orange, au milieu d'un feston de verdure. A l'extrémité de chaque feuille, étincelaient, saphirs vivants, d'innombrables gouttelettes de rosées; au milieu du tournesol, gisait une ravissante petite créature, dont la poitrine et les ailes azurées se détachant de l'acanthé et du vert tendre, miroitaient aux rayons du soleil levant; le petit *maestro* me salua de quelques roulades mélodieuses, puis il s'envola. J'étais ravi de tant de splendeurs: ce spectacle, que peut-être il ne me sera jamais donné de revoir, avec une telle mise en scène, m'éblouit par sa magnificence, par la variété et l'harmonie de ses contrastes. Était-ce, me demandai-je, la réalité ou bien une scène féerique des *Mille et une nuits*.

Aurai-je dû m'écrier, comme jadis Aristophane: "Cher oiseau, ne perds pas de temps, je t'en supplie: va tout de suite dans le taillis réveiller Progné! Que l'hymne sacré jaillisse de ton gosier divin en mélodieux soupirs; roule en légères cadences tes fraîches mélodies." Ce n'était pas une vision de fée qu'il m'était donné de voir, mais simplement l'oiseau bleu du Canada, dans tout l'éclat de sa livrée printanière de son costume nuptial.

J. M. LE MOINE.

Anecdote

A propos des bizarreries de l'orthographe française, rappelons une anecdote, qui n'est pas neuve, mais qui mérite une réédition:

Un jour que Nodier lisait à l'Académie des remarques sur la langue française, il dit que le *t* entre deux *i* a d'ordinaire, et sauf quelques exceptions, le son de l'*s*:

—Vous vous trompez, Nodier; la règle est sans exception, lui cria Emmanuel Dupaty.

—Mon cher confrère, répliqua le malicieux grammairien avec une humilité sarcastique, prenez *pi-ci* de mon ignorance et faites-moi l'amitié de me répéter seulement la moitié de ce que vous venez de me dire."

L'Heure

Quand il est midi à Montréal, il est à :

- Paris (France), 5.03 p. m.
- Londres (Angleterre), 4.54 p. m.
- Berlin (Prusse), 5.47 p. m.
- Vienne (Autriche), 6 p. m.
- St-Petersbourg (Russie), 6.55 p. m.
- Rome (Italie), 5.44 p. m.
- Madrid (Espagne), 4.39 p. m.
- Constantinople (Turquie), 6.50 p. m.
- Bruxelles (Belgique), 5.11 p. m.
- Amsterdam (Hollande), 5.14 p. m.
- Athènes (Grèce), 6.29 p. m.
- Berne (Suisse), 5.24 p. m.
- Dublin (Irlande), 4.29 p. m.
- Edimbourg (Ecosse), 4.41 p. m.
- Hambourg (Allemagne), 6.01 p. m.
- Jérusalem (Judée), 7.15 p. m.
- Stockholm (Suède), 6.06 p. m.
- Boston (Etats-Unis), 12.10 p. m.
- Charlottesville (Ile du P. E.), 12.42 p. m.
- Frédéricton (N.-Brunswick), 12.27 p. m.
- Halifax (Nouvelle-Ecosse), 12.40 p. m.
- Rio-Janeiro (Brésil), 2.01 p. m.
- Québec (Canada), 12.09 p. m.
- La Havane (Cuba, Antilles), 11.24 a. m.
- Hong-Kong (Chine), 12.31 a. m.
- Mexico (Mexique), 10.18 a. m.
- New-York (Etats-Unis), 11.58 a. m.
- Ottawa (Canada), 11.55 a. m.
- Pékin (Chine), 12.40 a. m.
- Toronto (Canada), 11.37 a. m.
- Washington (Etats-Unis), 11.46 a. m.
- Yedo (Japon), 2.15 a. m.
- Melbourne (Australie), 2.34 a. m.

—Ce qui est prêt depuis longtemps n'est pas donné.

Historique du Cercle Jeanne-d'Arc

(Suite)

LE GRAND CONCOURS

Le 8 du mois précédent, le Cercle avait transporté ses archives à la salle Deschambault, rue Montcalm, dans l'espérance d'y trouver plus de confort et d'attirer davantage nos membres aux assemblées. Il trouva difficilement ce qu'il cherchait, et, toujours dans le même but, il les transporta de nouveau à la salle Gagnon, rue DeMontigny, le 6 avril 1896. Cette dernière était moins grande, mais d'accès facile, d'une apparence assez propre et plus gaie que les autres. C'est là que se fit le grand Concours qui nous valut la bannière du Président Général, et c'est dans cette salle que furent initiés le plus grand nombre de nos membres. Durant les mois de juin et juillet, soixante-seize candidats furent examinés, et notre effectif dépassa le chiffre cent. La bannière nous fut adjudgée pour les douze mois qui allaient suivre, pendant lesquels nous devons faire le même travail et arriver de nouveau bons premiers, si nous voulions qu'elle restât définitivement en notre possession. Elle nous fut présentée officiellement, à la salle Saint-Pierre, par le donateur lui-même, M. H. Laporte, le soir de l'ouverture de la convention de 1896. Le Président Général déclara qu'il était heureux de nous l'offrir et qu'il lui était impossible de la déposer entre meilleures mains. Une médaille en or fut présentée, le même soir, à notre confrère M. J.-M. Fournier, qui s'était distingué par son travail, et un médaillon en or fut aussi offert à un autre confrère que je ne puis nommer. Le Cercle avait remporté, à lui seul, tous les prix de ce concours !

Le matin de ce jour, assez mémorable pour que nous en gardions le souvenir, le Cercle avait assisté en corps à la procession qui avait suivi la grand'messe, célébrée à la cathédrale de Montréal dans le but de bénir les travaux de la convention. Etant les heureux vainqueurs du jour, nous tenions à bien faire les choses et à ne pas nous laisser trop éclipser par nos amis des autres Cercles ; aussi, nous étions-nous fait accompagner à cette procession par une troupe d'archers à la tête desquels était notre illustre patronne, portant son oriflamme et montant le cheval blanc historique. Ce groupe de personnages, qu'on eût pris pour des chevaliers marchant à la défense de leur territoire envahi, intéressa vivement les spectateurs.

La fin de l'année 1896 fut assez paisible. On se reposa quelque peu des fatigues précédentes, tout en songeant qu'il ne fallait pas nous endormir sur nos lauriers et qu'il restait un grand travail à accomplir dans les mois qui allaient suivre. On organisa quelques séances récréatives auxquelles nos membres furent invités avec leurs amis, et on leur parla des avantages qu'offrait notre association.

Au mois d'octobre, le Cercle eut le plaisir d'entendre M. Alex. Maupetit, délégué des œuvres catholiques de France, qui nous entretient de l'organisation de la jeunesse française pour la défense de ses idées religieuses. Il parla de la fondation des cercles d'ouvriers catholiques dont M. le comte Albert de Mun avait été le grand initiateur. Cette belle organisation avait réussi à grouper des milliers d'hommes, qui allèrent jusqu'à Rome déposer aux pieds de Léon XIII, le pape des ouvriers, leur acte de soumission à ses immortels enseignements. Le comte Albert de Mun fut heureux dans ce grand œuvre d'apostolat ; mais il ne fut pas toujours compris de ses partisans et les épreuves ne manquèrent pas à cet homme de bien. Ayant la satisfaction du devoir accompli, ayant en outre la satisfaction d'avoir été utile même à ses adversaires, il resta calme au milieu de l'épreuve, protestant avec fermeté et affirmant toujours la droiture de ses intentions.

Le conférencier fut très applaudi, remercié et proposé pour devenir membre honoraire du Cercle ; ce qu'il accepta avec plaisir.

LA FONDATION DE L'ORCHESTRE

La fondation de l'orchestre Jeanne-d'Arc remonte au mois de novembre 1896. Nous avions dans le cercle quelques confrères possédant l'art musical. Ils nous avaient déjà prêté leur concours avec amabilité dans l'organisation de certaines fêtes intimes. L'idée leur vint de se constituer en un corps de musique qui porterait le nom de la patronne du Cercle et nous aiderait à rehausser l'éclat de nos séances publiques. On organisa en même temps un cœur de chant qui prêta un concours efficace à la préparation d'une grande soirée dramatique et musicale, donnée dans les semaines qui suivirent.

Désireux d'intéresser le plus grand nombre de personnes possible au succès du Cercle, on créa, au mois de décembre 1896, une nouvelle classe de membres, appelés membres-adjoints, auxquels on donna le droit

d'assister à nos assemblées et de prendre part à nos organisations, sans toutefois participer aux avantages matériels de la société. Ceci était fait dans le but d'attirer et de garder parmi nous certaines personnes pouvant nous être utiles, mais que des raisons d'âge ou de santé empêchaient de devenir membres participants.

Le 12 janvier, les membres du Cercle assistèrent à un banquet qui eut lieu dans la salle Sainte-Brigide. Peu après, une séance dramatique et musicale fut donnée au même endroit par un groupe de confrères qui représentèrent une comédie pleine de péripéties émouvantes, intitulée : *Une visite inattendue*. La même représentation fut ensuite donnée à la salle Saint-Pierre, au profit des conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

Au mois de février, fut créée la Caisse Spéciale, qui devait aider aux différentes organisations du Cercle et pourvoir aux dépenses non prévues par la constitution. L'avenir démontra la sagesse de cette fondation.

Le grand concours qui devait nous mettre définitivement en possession de la bannière du Président Général allait se terminer bientôt. Un bon nombre de membres avaient été admis déjà, mais nous étions suivis de près par d'autres Cercles et la victoire incertaine semblait voltiger d'un camp à l'autre, ne sachant où s'arrêter pour déposer ses couronnes. Il fallait un effort suprême, il fallait frapper un grand coup pour ne pas être dépassés par les hardis travailleurs des Cercles Saint-Charles, Saint-Pierre, Saint-Casimir, Bourget, Hochelaga, Saint-Jean-C. et autres. Il ne restait plus qu'une semaine. On était à l'œuvre, on redoubla d'ardeur. On travailla la nuit comme le jour. Des prodiges s'accomplirent et, le 30 juin au soir, cinquante nouveaux membres étaient présentés et admis ; la victoire était remportée ! Le Cercle Jeanne-d'Arc était devenu propriétaire de la riche bannière déposée entre ses mains, douze mois auparavant, par le Président Général. Au-delà de cent cinquante candidats avaient été proposés pendant ce concours. Par l'augmentation de notre effectif, qui dépassait deux cents membres, nous étions placés à la tête des Cercles de l'Alliance Nationale. Deux de nos confrères, dont il ne faut pas oublier les noms, s'étaient surtout distingués dans cette lutte : MM. Alfred O. Desforges et J. Euclide Pilon.

DERNIÈRE PÉRIODE

Nous avions alors un nombre de membres suffisant pour maintenir nos caisses dans un état prospère, et nos ambitions étaient satisfaites sous ce rapport. On songea désormais à l'accomplissement des autres projets qui étaient en vue et dont la réalisation complète n'avait pu être obtenue avant ce jour. Nous étions devenus à l'étroit dans le local que nous occupions, quand on nous annonça la construction d'une salle spacieuse, rue Sainte-Catherine. Une entente eut lieu avec le propriétaire, qui en disposa l'intérieur suivant nos besoins, et, le 1er septembre 1897, le Cercle s'y installa, prenant le contrôle entier de l'administration de cette salle, dans le but de faciliter nos réunions et nos travaux.

En juillet, il se fit une tentative dans le but d'organiser une garde militaire, mais faute de ressources pour en assurer le succès et de persévérance, peut être, le projet fut renvoyé à plus tard.

UNE SECTION LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE

Nous possédions déjà un orchestre et un chœur de chant ; plusieurs de nos jeunes amis ayant des dispositions pour la littérature, la déclamation et l'art théâtral, on décida de créer en plus une section littéraire et dramatique ; ce qui fut fait au cours du mois d'octobre. Ces différentes sections furent invitées à préparer des séances récréatives et musicales, afin de donner un cachet de nouveauté à nos réunions et, partant, de les rendre plus intéressantes et aussi agréables que possible à nos membres ; ce qu'elles firent avec succès.

Pas une fois, depuis la fondation du Cercle, le deuil n'était passé au milieu de nous ; il y apparut subitement au mois de février 1898, où nous eûmes la douleur de perdre un de nos confrères, M. Alexis Brunet, qui tomba soudainement frappé au milieu de ses occupations. Une étincelle électrique, s'échappant accidentellement d'un fil rompu, l'avait foudroyé. C'était un jeune homme auparavant plein de vigueur et de santé ; ce qui était de nature à nous convaincre davantage que personne n'est à l'abri du danger, et que nos sociétés de secours mutuels peuvent être utiles aux jeunes comme aux vieux.

Le 8 mai étant l'anniversaire de la délivrance d'Orléans, on décida de fêter cet anniversaire avec tout l'éclat possible et d'imiter nos compatriotes de la mère-patrie, qui semblaient remettre en honneur la vertu

et les hauts faits de notre illustre patronne. Une messe solennelle était célébrée à l'église Saint Pierre ce jour-là. Le R. P. Gohiet, O.M.I., professeur de philosophie à l'Université d'Ottawa, invité pour la circonstance, y fit l'apothéose de Jeanne d'Arc dans un long et superbe panégyrique. La fête se termina joyeusement par un banquet qui eut lieu dans nos salles, et auquel prirent part bon nombre de nos membres et quelques confrères des autres cercles.

Au mois d'août suivant, avait lieu la convention de l'Alliance Nationale ; le Cercle y figura avec honneur, comme toujours. Nos deux bannières furent portées dans les rangs de la procession, entourées de nos membres et précédées par un corps de musique.

La fin de l'année 1898 se passa dans un repos justement mérité.

Le culte de Jeanne d'Arc était en honneur chez nous ; désireux de le maintenir, on s'occupa, au début de 1899, de faire représenter un drame historique rappelant sa mission divine. Les dames du quartier prêtèrent leur concours avec amabilité à l'organisation de cette séance, qui eut lieu au mois d'août, à la salle Saint-Pierre.

" LA FEUILLE D'ÉRABLE "

Mais il manquait un complément à toutes ces organisations et le Cercle voulait avoir son organe, quelque modeste qu'il fût. En mai, parut le premier numéro de la FEUILLE D'ÉRABLE, destinée à cultiver chez nos membres l'esprit de fraternité et à les renseigner sur toute question concernant le Cercle et la Mutualité. Elle fut saluée avec satisfaction par nos confrères, et le Président Général daigna lui-même nous féliciter de cette nouvelle démarche dans le sens du progrès.

Nous avons eu le malheur de perdre un de nos membres dans le cours de l'année précédente. En juin 1899, le deuil passa de nouveau au milieu de nous et nous enleva un de nos confrères les plus estimés, M. J.-E.-A. Dépatie, ancien trésorier du Cercle. Un grand nombre de membres assistèrent à ses funérailles ; des résolutions de condoléances furent adressées à la famille et la biographie du défunt fut publiée dans la FEUILLE D'ÉRABLE.

Les derniers événements ont été la réorganisation de l'orchestre sur des bases qui devront en assurer l'existence, et l'ouverture d'un concours particulier, à l'occasion du cinquième anniversaire de la fondation du Cercle.

CONCLUSION

Durant ces cinq premières années d'existence, le Cercle Jeanne d'Arc a accompli assez de travaux qu'il eut été difficile, il semble, d'en accomplir davantage. Il a fait un travail actif de propagande et créé autour de lui une émulation qui ont largement contribué à l'avancement de l'Alliance Nationale, dans nos quartiers du moins. Il a eu quelques insuccès, très peu, que nous pourrions attribuer au défaut de constance plutôt qu'au manque de ressources. Il a, par contre, remporté des succès en grand nombre. Il a été heureux dans toutes ses luttes ; il a marché, nous pourrions dire, de triomphe en triomphe, jusqu'à ce qu'il eut atteint les premiers rangs. Ces succès, il les doit à quelques causes qu'il sera bon de mentionner. Il les doit d'abord au dévouement de ceux qui ont eu à surveiller ses intérêts. Il ont aimé l'Alliance Nationale, ils ont aimé le Cercle Jeanne-d'Arc et leur ont consacré leur énergie et le meilleur de leur temps. S'il a réussi, c'est donc qu'il a eu à son service des hommes d'action, des hommes qui n'ont rien épargné en travail et en sacrifices pour le faire réussir.

Ces succès, le Cercle les doit encore à la politique sage qu'il a suivie à l'égard de ceux qui ont contribué à sa prospérité. Il a cherché à promouvoir aux postes importants ceux qui s'étaient distingués par leurs états de services. Ce système, en témoignant de la reconnaissance à ceux qui s'étaient dévoués à ses intérêts, a eu pour avantages de ne pas décourager les confrères animés de bonnes intentions, en même temps que de lui assurer le concours d'hommes ayant fait leurs preuves, d'hommes dévoués et compétents. Ces succès, il les doit à l'ardeur juvénile de ses membres, à leur esprit de corps maintenu par le culte qu'ils ont professé pour son illustre patronne ; il les doit enfin et surtout à l'harmonie, à la bonne entente qui ont régné parmi eux. Sans doute, nous n'avons pu empêcher certains malaises d'exister parfois. Il y a eu, chez nous comme ailleurs, des divergences d'opinions ; mais nous avons évité les mesquines personnalités et les ambitions étroites ; nous nous sommes appliqués à cultiver l'esprit de fraternité et à marcher toujours la main dans la main, comme il convenait de le faire dans notre association. Notre prospérité, si elle doit être attribuée à plusieurs causes, n'a donc pas été étrangère à la fidélité que nous avons apportée à mettre en pratique la belle devise

du Cercle, devise que nous avons adoptée au début de son existence et dont la vérité semble être maintenant, en partie du moins, confirmée :

Concordia res parvæ crescunt.

*Par la concorde les choses petites
deviennent grandes.*

C. A. DAIGLE.

LE REPOS

POUR LES HOMMES D'AFFAIRES

Beaucoup d'hommes engagés dans le commerce s'imaginent, dit le *Moniteur du Commerce*, qu'ils n'ont pas une minute à perdre et que leurs affaires souffriront gravement d'une absence de quelques jours ; même de quelques heures. Acharnés au travail, après au gain, ils oublient pour la plupart, que le labeur épuisant auquel ils as-ojettissent leur intelligence et leur corps peut, à un moment donné, les forcer à passer dans une chambre de malade les quelques journées qu'ils auraient pu enlever aux affaires durant la belle saison, pour prendre un peu de repos. On ne viole jamais impunément les lois de la Nature.

C'est une faute grave que d'avoir toujours, sans un seul moment de récréation, l'esprit sans cesse tendu vers les combinaisons arides de la finance ou de l'industrie ; de même, d'un autre côté, c'est tout profit que de prendre un peu de distraction et gagner, en quelques jours de repos, des forces nouvelles pour conduire son commerce avec profit. Le mécanisme humain n'est pas inépuisable, cela se voit tous les jours, même chez ceux qui sont doués des constitutions les plus vigoureuses. Donc, il faut à l'homme d'affaires un peu de repos, au moins une fois par an, durant quelques jours.

Mais comment et où dépenser ces jours déroboés au travail ?—Ceci est matière de goût. De toutes les distractions, la meilleure, à notre avis, est un voyage chez nos voisins américains, ou, si l'on n'aime pas à traverser la frontière, un voyage dans une partie quelconque du Canada que l'on n'aurait pas encore visité. Les facilités pour voyager sont extrêmement faciles et avec de l'ordre et peu de moyens comparativement, il est fort peu de marchands qui ne peuvent se payer le luxe d'un voyage agréable, et surtout utile.

La Réciprocité dans la Vie Conjugale

Certes, le bonheur dépend beaucoup de la femme, dans la vie conjugale : de son caractère, de son humeur, de son abnégation. Mais on ne sera pas complètement heureux, complètement unis, en ménage, que si le mari, lui aussi, est doué de certaines qualités, a pour sa femme, jeune ou vieille, certaines prévenances courtoises, que la politesse exige du sexe fort à l'égard du sexe faible.

Les plus grandes vertus, les plus hauts dévouements n'ont tout leur prix — je le dis pour les deux côtés de l'humanité — que s'ils sont relevés de bonne grâce. Et il ne suffit pas seulement d'aimer, il faut encore entourer l'être cher d'une sollicitude délicate, afin de lui prouver qu'on ne se borne pas à remplir froidement les grands devoirs, mais que, pour les plus petites choses, on est à lui, tout entier, de cœur et de pensée.

L'amour dans le mariage, c'est le paradis ici-bas. Pour atteindre à ce ciel, il faut aux deux époux une dose égale d'affection, d'estime et de générosité. Ils doivent encore marcher avec prudence dans les sentiers fleuris de leur Eden, enlever l'un pour l'autre les épines à la rose, écarter le caillou blessant des pas l'un de l'autre ; enfin vivre si étroitement l'un avec l'autre que, toute douleur leur étant commune, comme toute joie, il leur soit devenu impossible de s'infliger une souffrance l'un à l'autre, et même de ne pas détourner du bien-aimé celle qui viendrait d'autrui, l'attirant sur soi-même plutôt que de l'en laisser tomber.

Alors les maux de cette terre peuvent fondre sur ces deux êtres ; ils pourront pleurer comme les autres ; l'époux séchera les larmes de la femme sous son baiser, et la femme rendra d'une parole à l'époux toute la force qui lui est nécessaire pour continuer la lutte, la lutte imposée à l'humanité.

—Lourd esprit tient ferme.

—Ceux qui s'ennuient vite sont délicats, mais légers ; ceux qui ne s'ennuient pas aisément sont vite ennuyeux.—SAINTE-BEUVE.

Les lâchetés que toute passion exige sont autant de liens ; plus la passion en demande, plus elle vous attache ; elle fait de tous les sacrifices comme un idéal trésor négatif où l'homme voit d'immenses richesses.

BALZAC.

Pages oubliées

MON RUISSEAU

Ce ruisseau qui traverse mon jardin, sort des flancs d'une colline couverte d'ajoncs, ç'a été longtemps un heureux ruisseau, il traversait des prairies où toutes sortes de fleurs sauvages se baignaient ou se miraient dans ses ondes ; — puis, il entrait dans mon jardin. Là, je l'attendais ; je lui avais préparé des rives vertes ; — j'avais planté, sur ses bords et dans ses eaux, toutes les plantes qui fleurissent dans le monde entier, au sein et sur la rive des eaux pures ; — il traversait mon jardin en chantant sa mélancolique chanson ; puis tout parfumé de mes fleurs, il sortait de mon jardin, traversait encore une prairie et allait se précipiter dans la mer à travers les flancs abruptes de la falaise qu'il couvre d'écume.

C'était un heureux ruisseau : il n'avait absolument rien à faire que ce que je vous ai dit : — Couler, rouler, être limpide, murmurer — entre des fleurs et des parfums.

Il menait la vie que j'ai choisie et que je me suis faite, et que je mène, — quand on veut bien me laisser tranquille, quand les méchants, les intrigants, les fripons, les sots ne me forcent pas de retourner au combat, — moi, l'homme le plus pacifique et le moins guerroyant du monde.

Mais le ciel et la terre sont envieux du bonheur et de la douce paresse.

Mon cher frère Eugène, un jour, et l'habile ingénieur Sauvage, l'inventeur des hélices, causaient sur les bords de ce pauvre ruisseau et parlaient assez mal de lui. — Ne voilà-t-il pas, disait mon frère, un beau faînéant de ruisseau, qui se promène, qui flâne sans honte, qui coule au soleil, qui se vautre dans l'herbe, — au lieu de travailler et de payer le terrain qu'il occupe comme le doit tout honnête ruisseau. — Ne pourrait-il pas moudre le café et le poivre ?

— Et aiguiser les outils ? ajouta Sauvage.

— Et scier le bois ? dit mon frère.

Et je tremblai pour le ruisseau ; — et je rompis l'entretien en criant très fort sous prétexte que ces envieux, que ces tyrans, bientôt peut-être, marcheraient sur mes vergiss-meinnicht. Hélas ! je ne pus le protéger que contre eux. Il ne tarda pas à venir dans le pays un brave homme que je vis plusieurs fois rôder sur ses rives vertes, du côté où il se jette à la mer. Cet homme ne me fit point l'effet d'y rêver ou d'y chercher des rimes ou des souvenirs, — ou d'y endormir ses pensées au

murmure de l'eau. — Mon ami, disait-il au ruisseau, tu es là que tu te promènes, que tu te prélasses, que tu chantes à faire envie ; — moi je travaille, je m'éreinte. Il me semble que tu pourrais bien m'aider un brin ; c'est pour un ouvrage que tu ne connais pas, mais je t'apprendrai ; tu seras bien vite au courant de la besogne ; — tu dois t'ennuyer d'être comme cela à ne rien faire ! — ça te distraira de faire des limes et de repasser des couteaux.

Bientôt une roue, des engrenages, une meule, furent apportés au ruisseau. Depuis ce temps il travaille ; il fait tourner une grande roue qui en fait tourner une petite qui fait tourner la meule ; il chante encore, mais ce n'est plus cette même chanson doucement monotone et heureusement mélancolique. Il y a des cris et de la colère dans la chanson d'aujourd'hui ; il bondit il écume, il travaille, — il repasse des couteaux. Il traverse toujours la prairie et mon jardin, puis l'autre prairie ; — mais au bout l'homme est là qui l'attend et qui le fait travailler. — Je n'ai pu faire qu'une chose pour lui : je lui ai creusé un nouveau lit dans mon jardin, de sorte qu'il y serpente plus longtemps et en sort plus tard ; — mais il n'en faut pas moins qu'il finisse par aller repasser des couteaux. — Pauvre ruisseau ! tu n'as pas assez caché ton bonheur sous l'herbe ; — tu auras murmuré trop haut ta douce chanson !

ALPHONSE KARR.

Maximes Pratiques

— Simplifier sa vie est un grand art.

— La médiocrité de la santé a ses compensations comme celle de la fortune.

— Mieux faut faire soigner sa santé que sa maladie.

— Les santés, comme les ménages, comme les empires, s'en vont par les petites dépenses inutiles et journalières.

— Il faut être de sa santé comme de sa condition.

— Les préjugés sont les moisissures de l'esprit ; on ne les trouve que là où la lumière n'entre pas.

— Il y a plus de rhumes engendrés par l'abus des vêtements que par le froid.

— L'enfant travaille trop tôt, il travaille trop, il travaille mal.

— L'humanité s'en va par le cerveau ; elle peut être sauvée par les muscles, mais il n'y a pas de temps à perdre.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 81).

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172
Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

MONTREAL, FÉVRIER 1900

Ça et là

Bienvenue au cercle Chénier !

L'Alliance Nationale commence l'année
1900 d'une façon superbe.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs
sur la correspondance publiée dans une
autre colonne.

Le Cercle Chénier débute par un exploit
sans exemple. Cercles vétérans ! prenez
garde à ce nouveau lutteur.

Faites de votre mieux, parce qu'il est mal-
honnête de faire moins bien qu'on le peut et
de priver les autres des services que Dieu
nous a mis en mesure de rendre. Songez à
ce que vous pouviez faire et que vous n'avez
pas fait.

En s'attachant à la *lettre* des statuts plu-
tôt qu'à leur *esprit* il arrive parfois qu'on les
interprète d'une façon trop rigoureuse. Il
ne faut pas se complaire dans les petits dé-
tails ni fendre les cheveux en quatre à pro-
pos de tout.

Nous accusons réception de la nouvelle
revue des Artisans Canadiens-Français.
C'est un pimpant confrère et nous l'accueil-
lons avec d'autant plus de plaisir qu'il nous
aidera à combattre les bons combats et à
propager les saines doctrines de la bienfai-
sance catholique et nationale.

Le plus grand cercle fondé par une so-
ciété quelconque dans la province de Qué-
bec est le cercle Chénier qui nous arrive
avec 85 membres fondateurs. C'est un re-
cord. Honneur en soit rendu à ses organi-

sateurs, et plus particulièrement à M. U.
Mathieu, Prés., et à M. Ledoux, S.F.

Vous ne pouvez peut-être pas influencer
les autres par des arguments, mais vous le
pouvez par l'exemple. "Venez avec moi et
faites comme moi" est mieux que "faites
comme je vous dis et non comme je fais".
Bien des mutualistes ont été convaincus de
cette façon.

Ceux qui sont devenus membres de notre
société pour l'assurance seulement, et qui,
cependant, ont pris l'engagement d'honneur
sans modifier leur idée méritent certaine-
ment qu'on leur rappelle ceci : L'Alliance
Nationale est une association de *secours
mutuel* et de *bienfaisance*.

Nous publions dans ce numéro les por-
traits des échevins de Montréal, récemment
élus, qui sont membres de l'Alliance Na-
tionale. Nos lecteurs peuvent voir que notre
société est fort bien représentée à l'Hotel-de-
Ville. Onze de nos distingués confrères mu-
tualistes font partie du nouveau conseil.

De plus, nous devons constater avec plai-
sir que parmi eux se trouvent deux membres
du Bureau Exécutif : M. Laporte, notre Pré-
sident Général, qui occupe la charge de pré-
sident de la commission des finances, la plus
importante de la province, et M. A. Lavallée,
qui fait ses débuts dans cette nouvelle car-
rière.

L'honneur est grand pour tous ces con-
frères et il rejaillit sur notre société qui
désire leur en témoigner sa reconnaissance.

Cautionnement d'Officier

L'article 142 de nos Statuts établit l'obli-
gation pour les Secrétaires-financiers et les
Trésoriers de fournir et faire agréer leur
cautionnement avant de commencer l'exer-
cice de leur charge. Ainsi, d'après cette ré-
gle, les anciens Secrétaires et trésoriers doi-
vent continuer de remplir leur office tant que
leurs successeurs ne se sont pas conformés
à cette obligation.

Cette règle a été établie pour la bonne
administration des affaires et doit être stric-
tement observée. L'Alliance Nationale peut
se féliciter d'avoir toujours eu des officiers
dévoués et fidèles, qui ont compris leur
devoir et l'ont rempli avec une exactitude
scrupuleuse, et ils se sont tous soumis de

bonne grâce à cette règle, parce qu'ils avaient compris qu'elle est dans l'intérêt général.

Nous prions donc les nouveaux Secrétaires-financiers et Trésoriers, dont les cautionnements ne nous ont pas encore été expédiés, de bien vouloir nous fournir ces cautionnements avant d'entrer en fonction. Les articles 163 et 164 des Statuts font connaître le montant et la forme des cautionnements requis de chacun de ces officiers. Inutile d'ajouter que, pour que ces cautionnements soient effectifs, il faut nécessairement que les personnes qui se portent cautions soient solvables.

Si quelques cercles négligeaient de faire observer ces règles, nous nous verrions obligés, bien à regret, de refuser leurs rapports mensuels, ce qui aurait pour effet de placer ces cercles dans une situation tout à fait irrégulière vis-à-vis la Société, et cette omission pourrait même nous forcer de suspendre les Lettres Patentes de ces cercles (art. 317 et 318).

Rapport Annuel et Appendice

Aux termes de l'article 230 des Statuts, les cercles sont tenus de nous transmettre leur rapport annuel et appendice dans les 20 premiers jours de décembre. Or, bien que le délai fixé soit expiré depuis près de deux mois, quelques cercles ne nous ont pas encore fait parvenir ces documents.

Nous nous contenterons pour le moment, d'attirer l'attention des officiers de ces cercles sur le paragraphe 4 de l'article 317 des Statuts et sur les prescriptions de l'article 321.

Correspondance

À PROPOS DE LA CAISSE DES MALADES

L'INDEMNITÉ DE MALADIE

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi, en réponse à une correspondance parue dans le mois de novembre dernier, de soumettre aux lecteurs de la *Revue* une opinion contraire à celle qu'exprime ce correspondant, au sujet de l'indemnité de maladie.

Ce confrère suggère de diminuer le montant de l'indemnité hebdomadaire, premièrement, afin d'empêcher les réclamations frauduleuses, deuxièmement, afin de permettre de prolonger les versements pendant plus de vingt semaines, jusqu'à concurrence de \$100 toutefois, si j'ai bien compris la première phrase du 4^{ème} alinéa.

D'après ce correspondant, l'indemnité de maladie des caisses locales (\$5.00 par semaine) est trop considérable et elle "peut devenir une cause de tentation pour un certain nombre de membres dont les gages "ne s'élèvent pas à ce montant en certaines saisons..."

Je ne relèverai pas ce que cette phrase peut contenir d'injurieux à l'adresse des sociétaires malades, des médecins et des membres du comité de visite qui sont supposés se lier ensemble pour commettre un acte de mauvaise foi, je me bornerai à examiner la valeur intrinsèque de cet argument.

La plupart de nos membres sont pères de famille et ils ont à nourrir, vêtir et loger, une femme et trois enfants au moins. Pourraient-ils arriver à ce résultat avec moins de cinq dollars, surtout dans les villes? Cela me paraît difficile, d'autant plus que la vie coûte plus cher, en temps de maladie, qu'en temps de santé.

En effet, à la subsistance, au logement et vêtement ordinaires, ne faut-il pas ajouter le prix des remèdes, des traitements spéciaux, etc., et cela ne suffit-il pas pour déséquilibrer un budget modeste?

Le second argument, à savoir celui qui dit qu'une diminution de l'indemnité hebdomadaire permettrait de payer plus longtemps, jusqu'à concurrence de \$100, paraît être le plus sérieux, mais il ne résiste pas à l'analyse.

Etant prouvé que, dans la majorité des cas, la maladie ne dure pas vingt semaines, il s'en suit que la majorité des membres ne recevraient qu'une plus faible indemnité hebdomadaire, sans profit pour la minorité puisque celle-ci ne retirerait, en fin de compte, qu'un montant de \$100 par versements plus petits. D'un autre côté, si l'on paye plus de \$100 il n'y aura toujours que la minorité qui pourra en bénéficier.

Pour résumer, je prétends que les suggestions du correspondant sont mauvaises pour les raisons suivantes : 1 En diminuant le montant de l'indemnité on empêchera des abus de se commettre par une petite minorité qui existera toujours et dans toutes les sociétés ; 2 En diminuant le montant de l'indemnité pour en prolonger le paiement, on ne protégera pas la minorité ou on ne protégera qu'elle. Dans les deux cas, on lèse les droits inaliénables et indiscutables de la majorité qui gagne un bon salaire, qui n'est pas malade plus de vingt semaines et chez qui la maladie cause des pertes que l'indemnité de \$5.00 par semaine ne compense que pour la moitié.

Enfin, pourrait-on diminuer le taux de l'indemnité sans diminuer celui de la contribution? Et si l'on n'agit pas ainsi, est-ce qu'on ne se mettra pas dans une position d'infériorité, vis-à-vis des autres sociétés?

Voilà, Monsieur le Directeur, les quelques objections que j'avais à soumettre contre les changements proposés par le correspondant sus-dit. Je ne me flatte pas d'avoir complètement détruit les arguments de mon confrère en mutualité, car la question débattue est complexe et peut être envisagée sous divers jours, cependant, je croirai avoir fait œuvre utile si j'ai réussi à éveiller l'attention des sociétaires sur des propositions qui pourraient, à mon avis, préjudicier au plus grand nombre d'entre nous.

Je demeure, M. le Directeur,

Votre humble confrère en mutualité,

E. Z. MASSICOTTE,
S.A.,

Cercle Ville-Marie, No 5.

Montréal, 10 janvier 1900.

CONDOLÉANCES

CERCLE ST-CHARLES, No 10.

Proposé par M. J. A. Trudel, appuyé par M. J. B. Deschamps :

Qu'un vote de condoléances soit offert à M. Anatole Lachapelle, avocat, à l'occasion de la mort de son enfant.

Proposé par M. Chs Duquette, secondé par M. Jos. Pepin :

Que copies des présentes résolutions soient transmises à M. Anatole Lachapelle et à la *Revue* de l'Association, pour publication.

Montréal, 27 janvier 1900.

N. BELISLE, *Sec.-Arch*

CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, No 54.

A une assemblée régulière du Cercle St-Jean Chrysostome, No 54, tenue le 28 décembre 1899, les résolutions suivantes ont été adoptées.

Proposé par M. Alp. Demers, secondé par M. P. Hébert :

Que les membres de ce cercle ont appris avec douleur la mort d'un de leur confrère en la personne de M. Phidime Payant et que nos plus sincères condoléances soient offertes à sa famille.

Proposé par M. Beaudin, secondé par M. Elie Vincent : Que copies des présentes résolutions soient envoyées au journal de l'Alliance Nationale pour publication.

C. E. DEROME, *Sec.-Arch.*

St-Jean Chrysostome, 5 février 1900.

CERCLE CHARLEMAGNE, No 73.

Extrait des minutes de l'assemblée du cercle Charlemagne, tenue le 25 janvier courant :

Il est proposé par M. S. Hurteau et A. Dagenais, appuyé par MM. J. E. Fyfe et E. Benoit, et résolu à l'unanimité :

Que les membres du cercle Charlemagne ont appris avec regret la mort de leur estimé confrère A. Martin :

Qu'ils prient Madame Martin, d'agréer leurs plus sincères condoléances, dans la vive épreuve qui vient de fondre sur elle :

Que copie des présentes soit transmises à Madame Martin, à la *Revue* de l'Alliance Nationale, et au *Journal*, avec prière de reproduire.

Ville St-Louis, 25 janvier 1900.

J. B. FYFE, *Sec.-Arch.*

Extrait des minutes de la séance du 17 janvier 1900, du cercle Charlemagne, No 73.

Il est proposé par M. N. Senécal, secondé par le Dr A. Dagenais et unanimement approuvé, que :

Tous les membres du cercle Charlemagne ont appris avec douleur, la mort de la mère d'un de leurs membres M. Fabien Senécal. Le cercle demande au Secrétaire-Archiviste, d'écrire à M. Senécal et lui présenter les plus sincères condoléances de tous ses confrères.

On demande ensuite de communiquer à la *Revue* de la Société une copie des présentes résolutions, avec prière de reproduire.

Ville St-Louis, 18 janvier 1900.

J. B. FYFE, *Sec.-Arch*

Accusés de Réception

Village de Beaurivage de la Longue Pointe,
25 janvier 1900.

M. L. J. D. Papineau,
Sec. Gén., Alliance Nationale.

Monsieur,

Nous avons l'honneur d'accuser réception de deux chèques au montant de cinq cents piastres chacun, en paiement des bénéfiques du certificat de dotation, dont feu Adélar Mathieu, notre fils unique, était titulaire dans votre société.

Permettez-nous de vous offrir l'expression de notre plus sincère gratitude pour la manière promptement dont vous avez effectué le règlement de notre réclamation.

(Signé) EUSÈBE MATHIEU.

ADÉLINE VIAU DIT L'ESPERANCE.

(Témoin) Ls G. HÉTU, N. P.

St-Stanislas de Koska, 27 janvier 1900.

M. le Secrétaire Général de
l'Alliance Nationale.

Monsieur,

J'ai reçu ce jour mon chèque pour la somme de cinq cents piastres, montant du certificat de dotation que feu Anthime Daoust, mon époux, détenait comme membre de votre Association.

C'est avec plaisir que je vous offre mes remerciements pour la diligence que vous avez apportée au règlement de cette réclamation.

(Signé) ALBERTHA DESCHAMPS.

M. Alfred St-Cyr,
Trésorier Général de l'Alliance Nationale.

Monsieur,

J'accuse réception du chèque de \$1.000,00 en paiement de la police d'assurance sur la vie, de mon défunt époux, lequel m'est parvenu sans aucune difficulté.

Je puis vous assurer que je me ferai un plaisir et un devoir de recommander l'Alliance Nationale aussitôt que l'occasion se présentera.

Je demeure,

Votre très obligeé,

DAME VVE GODFROY COURVILLE.

St-Henri, 11 décembre 1899.

NOUVEAUX CERCLES

CERCLE SAINTE-THÈCLE, No 147. — Institué à Sainte-Thècle, Comté de Champlain, le 2 Janvier 1900, par M. J. N. E. Gélinas, Assistant Sec. Gén.

Officiers élus : M l'abbé M. E. Janelle, chapelain ; MM. P. U. Cloutier, P. ; Wilfrid Bellemare, V. P. ; G. Gravel, S. A. ; Jules Dandurand, S. F., T. et Md. E. ; Wilfrid Lachance, C. ; Pierre Nault, I.

M. l'abbé Janelle a été suggéré comme Sb. P. G.

CERCLE CHÉNIER, No 148. — Institué à Sainte-

Cunégonde, comté d'Hochelaga, le 1er février 1900, par P. Bonhomme, Organisateur Général.

Officiers élus ; MM. A. Mathieu, P. ; Alphonse Charette, V. P. ; Eusèbe Beaudoin, S. A. ; J. M. Ledoux, S. F. ; Raoul Normandin, T. ; Henri Campeau, Md. E. ; Chs Gaulin, C. ; Elzéar Mathieu, I. M. J. M. J. B. Sicard a été suggéré comme Sb. P. G.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé comme ses Substituts auprès des cercles ci-après les messieurs dont les noms suivent :

MM. H. Mitchell, cercle Duvernay, No 123 ; J. A. Teasdale, cercle Bourget, No 79 ; E. Lemire, cercle St-Joseph, No 1 ; G. A. Vallée, cercle Ste-Anne de Bellevue, No 7 ; O. Champagne, cercle St-Pierre, No 8 ; Louis Doucet, cercle St-Médard, No 16 ; Azarie Sénécal, cercle Mont-Royal, No 2 ; J. A. Charest, cercle Ste-Geneviève, No 9 ; O. Lippe, cercle St-Henri, No 12 ; Horm. Ricard, cercle St-Georges, No 69 ; Art. Hardy, cercle St-Casimir, No 82 ; J. M. Bourgeois, cercle N. D. de Bonsecours, No 89 ; O. N. Paré, cercle N. D. de Granby, No 116 ; Jos. Labelle, cercle Garneau, No 118 ; J. L. Chalifoux, cercle Olier, No 127 ; A. Rodrigue, cercle Labelle, No 129 ; Louis J. Baun, cercle St-Flavien, No 141 ; E. Désy, cercle Sainte-Marie, No 146 ; Rév. M. E. Janelle, cercle Ste-Thècle, No 147 ; J. M. J. B. Sicard, cercle Chénier, No 148

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le Bureau Exécutif a confirmé le choix des messieurs ci-après dénommés comme médecins-examineurs auprès des cercles et bureaux de perception suivants :

MM. J. E. Colin, cercle Ste-Geneviève de Batiscan, No 124 ; Hector Valois, cercle Ste-Anne de Bellevue, No 7 ; J. M. Picotte, 140r Ste-Catherine, cercle Ste-Marie, No 146 ; Jules Dandurand, cercle Sainte-Thècle, No 147 ; Henri Campeau, 212, Desfile, cercle Chénier, No 148.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les Secrétaires-financiers, les Trésoriers et les Percepteurs ci-après mentionnés :

CERCLES

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	N ^o	Approuvé par Cercles.
Rousse, David.	T.	Dorval	419	déc. 99
Bélanger, J. A.	S.F.	St-Casimir	82	déc. 99
Douville, Ths.	T.	"	"	"
Marois, Jos.	S.F.	Ste-Marie	146	4 jan. 00
Trudeau, T.	T.	"	"	"
Dandurand, J.	S.F. & T.	Ste-Thècle	147	"
Papillon, N. E.	T.	Champlain	108	15 "
Préfont, Jos.	S.F.	St-Auguste	117	24 "
Joutras, Aimé.	T.	St-Ephrem	41	28 "
Talbot, A. O.	S.F.	"	"	"

ÉTAT FINANCIER

Au 31 Décembre 1899

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 30 novembre 1899..	\$168,503.21
Produit des contributions de décembre 1899.....	5,736.59
Intérêts.....	475.00
	<u>\$174,714.80</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaire d'invalide, D. St-Amour.....	500.00
Par bénéficiaires de feu G. Courville.....	1,000.00
Par bénéficiaires de feu J. O. A. Larochelle.....	3,000.00
Par bénéficiaires de feu D. Paradis.....	1,000.00
Par Caisse Générale, 5%.....	286.83
Par balance au 31 déc. 1899..	168,927.97
	<u>\$174,714.80</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse Dotation.....	\$168,927.97
Balance Caisse Centrale des Malades.....	547.48
Balance Caisse d'Épargne.....	3,073.53
	<u>\$172,548.98</u>
Moins Caisse Générale.....	310.15
	<u>\$172,238.83</u>

PLACEMENT DES FONDS.

Fabrique.....	\$10,800.00
Corporation Episcopale.....	1,400.00
Municipalité Scolaire.....	5,500.00
Municipalité.....	500.00
Prêts hypothécaires.....	122,531.00
Les Banques Jacques-Cartier et Hochelaga.....	31,921.27
	<u>\$172,652.27</u>

Cercles, etc.—Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc..... 413.44

\$172,238.83

En foi de quoi nous avons signé,
L. J. D. PAPINEAU, S.G.
A. ST-CYR, T.G.,

Montréal, 1er Janvier 1900.

Certifié correct,
O. BOURDON,
RAOUL TOURANGEAU, } *Auditeurs.*

MORTALITÉ

No 92. — ANTHIME DAOUST, 25 ans, admis dans le Cercle Saint-Stanislas, No 22, le 4 décembre 1898, est décédé le 5 septembre 1899. Cause : *Fèvre typhoïde*.

Bénéficiaire : Bertha Deschamps, épouse, \$500.

No 93. — ADÉLARD MATHIEU, 24 ans, admis dans le Bureau de perception Longue-Pointe, No 33, le 12 octobre 1899, est décédé le 10 novembre 1899. Cause : *Congestion pulmonaire*.

Bénéficiaires : Eusèbe Mathieu, père, \$500 ; Adéline Viau dit Le-pérance, mère, \$500.

No 94. — EUGÈNE GIGUÈRE, 35 ans, admis dans le Cercle Sagard, No 48, le 13 mai 1898, est décédé le 21 novembre 1899. Cause : *Tuberculose pulmonaire*.

Bénéficiaire : Laure Labelle, épouse, \$1,000.

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb.P.G., Ernest Lemire 367 Richmond; Prés., C. U. Ouellette, 96 Quésnel; S.A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., C. Dalaire, 2579 Notre-Dame; Md.E., G. E. Larin, 232 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb.P.G., Azarie Sénécal, 3123 Notre-Dame; Prés., J. A. Naud, 330 Delisle; S.A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S.F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 8 hrs p. m., 45 rue Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb.P.G. et Md.E., A. T. Camus; Prés., J. B. Primeau; S.A., J. E. Larichelière; S.F., Osc. Leduc, jr Réunions, 2e et 4e lun dis, rue Ellis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb.P.G., Emery Bellefeuille; Prés., Placide Lalonde; S.A., Rod. Lefebvre; S.F., R. B. Décaray; Md.E., P. A. Valois (Lachine). Réunions, 1er et 3e mardis, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb.P.G. Raoul Tourangeau, 61 Av du Parc, St-Henri; Prés. Arthur Giroux, 31 Agnès, St-Henri; S.A., E. Z. Massicot, 3109 Notre-Dame, Ste-Cunégonde; S.F., Ed. Sawyer, 388 Seigneurs; Md.E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Fulford, 96 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRE-CŒUR, Montréal

Sb.P.G., S. Beauchamp, 374r Papineau; Prés., J. E. Barnabé, 1100 Ontario; S.A., A. Chevalier, Ave Irvine, Westmount; S.F., A. L. Dupont, 275 Wolfe; Md.E., J. A. Lapierre, 290 Plessis Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb.P.G., Geo. A. Vallée; Prés., Chs Laurendeau; S.A., M. O. Bezner; S.F., A. Lamarche; Md.E., L. N. F. Cypriot. Réunions, 3e mercredis, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb.P.G., O. Champagne, 1247 Notre-Dame; Prés., Méd. Martineau, 1385 Ste-Catherine; S.A., T. Bédard, 15 Ste-Elizabeth; S.F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md.E., A. F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve, 2e et 4e mardis.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier

Sb.P.G., J. A. Chauré, N.P.; Prés. et Md.E., D. Ladouceur; S.A., Aldéric Boileau; S.F., J. B. Meloche. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelin, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon., Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb.P.G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Prés., Jos. Lussier, 91a Laprairie; S.A., N. Belleis, 12 Chateauguay; S.F., Chs. Duquette, 210 Centre; Md.E., L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Ropery.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal.

Sb. P. G., J. E. Noiseux, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; S.A., L. E. Simonneau, 355 St-Jacques; S.F., Régis Bélanger, 481 des Seigneurs; Md.E., Dr H. Hervieux, 2352 Notre-Dame. Réunions, 2ème et 4ème mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb.P.G., Ov. Lippé, 204 St-Ferdinand; Prés., J. A. Payette, 2057 St-Jacques; S.A., J. E. Perras, 25 Av du Parc; S.F., P. G. Fortier, 206 St-Ferdinand; Md.E., J. O. A. Archambault, 3567 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3665 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb.P.G., J. M. E. Raby, 255 Ste-Elizabeth; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc Logan; S.A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md.E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 39 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRÉ, Acton Vale, Co. Bagot

Sb.P.G., Victor Lapointe; Prés., L. H. Gauvin; S.A., J. M. Bordua; S.F., J. E. Marcie; Md.E., P. F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcie.

No 15—CERCLE ST-JÉRÔME

Sb.P.G., Narcisse Bélaie; Prés., Casars Godmer; S.A., L. us Labelle; S.F., D. A. phée Labelle; Md.E., F. F. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges

Sb.P.G., Louis Doucet; Prés., Pierre Doucet; S.A., H. R. Smith; S.F., J. A. Lippé; Md.E., J. C. Prieur. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sb.P.G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; S.A., S. Alf. Lavallée; S.F., J. A. Guibault; Md.E., C. J. Beraud. Réunions, 2e et 4e jeudis, chez M. J. A. Guibault.

No 18—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb.P.G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S.A., Eug. Gadoury; S.F., Hervé Moul; Md.E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole Modèle du Village.

No 19—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelin, l'abbé A. Gauvreau; Sb.P.G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., G. Lajeunesse, 92 Bédard; Md.E., Arthur Devarenne, 6831 St-Valier; S.F., F. Blouin, jr, 566 St-Valier; Md.E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 20—CERCLE LAVAL, Québec

Sb.P.G., J. A. Marier, 290 du Roi; Prés., J. E. A. Pin, 177 Des Commissaires; S.A., J. A. Bélanger, jr, 52 Scott; S.F., J. Cloutier, 77 St-Joschis; Md.E., J. Guérard, 150 Desfossez, Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Patoine, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Sb.P.G. Th. D'Ornin; Prés., H. Lalonde; S.A., Stanislas Sauré; S.F. et Md.E., Victor Bourgeault. Assemblées, dernier dimanche du mois, salle Bourgeault.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

Sb.P.G., Révd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S.A., W. Pilon; S.F., J. Paouet; Md.E., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e jeudi du mois, offe et Substitut.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

Sb.P.G. Etienne Charretier; Prés. T. Bélanger; S.A., E. P. Bédard; S.F., Jos. Thibaut; Md.E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray rue King.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb.P.G., P. Jonbert; Prés., Aug. Beauvoile; S.A., E. S. Mathieu; S.F. et Md.E., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredi, à 7 hrs p. m., chez le notaire Mathieu.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

Sb P.G., W. Boucher; Prés., J. L. Allard; S.A., Jos. Brabant; S.F., P. C. Desrozes; Md.E., Dan Plouffe. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11½ hrs a. n.

No 29—CERCLE HOCHÉLAGA, Montréal

Sb P.G., Flav e Lambert, 90 Désery; Prés. Arthur Chagnon. 135 Désery; S.A., W. Desjardins, 257 St-Germain; S.F., C. Dignard, 31 Hudson; Md.E., J. H. Garneau, 164 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Désery.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

Sb P.G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Granger, N.P.; S.F., Dam. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska
1er Prés. Hon., l'abbé A. Desautels, ptre; 2e Prés. Hon., Revd. C. F. Baillargeon; Sb.P.G., G. P. Nadeau; Prés., Léon Samson; S.A. et S.F., C. A. Gauvreau, M. P.; Md.E., D. P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres, à la salle.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges
Sb.P.G., Nap. St. Amour; Prés., Ludger Séguin; S.A. H. C. St-Amour; S.F., G. A. Dauth; Md.E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb P.G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S.A., D. A. Desjardins; S.F., Henri Lefebvre; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredi, salle Monette, rue Ste. Océlie.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sb.P.G., A. B. Baron; Prés., Ernest Craig; S.A., D. P. Bélar; S.F., M. Jodoin; Md.E., Wm. Fouchault. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECEUR, Co Verchères

Sb P.G., J. H. Fortin; Prés., Alfred Champagne; S.A., Dieu-donné Guyon; S.F., J. M. Richard; Md.E., C. C. Trévaux. Réunions, dernier dimanche du mois, bureau de J. M. Richard.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb.P.G., Prés. et Md.E., G. DesRosiers; S.A., H. Ducharme; S.F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb.P.G., L. J. R. Bellefeuille, 192 Fullum; Prés., P. Lari-vière, 643 Notre-Dame; S.A., H. Paquet, 224 Fullum; S.F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md.E., F. Letlé, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle St-Martin 87a coin Parthenais et Ste-Catherine.

No 44—CERCLE ST LOUIS, Montréal

Sb.P.G., Emile Dumont, 10 Chambord; Prés., Jos. Lambert 665 St-Hubert; S.A., L. A. Gendron, 580 Drolet; S.F., J. V. Vaudreuil, 697 Berr; Md.E., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 668 Berr.

No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateauguay

Prés. Hon., l'abbé R. N. Aubry; Sb.P.G., Ed. McGowan; Prés., Honoré Doutre; S.A., J. O. Michaud; S.F., Arm. McGowan; Md.E., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sb.P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot

Sb.P.G., L. J. Kérocak; Prés., A. Gauthier; S.A., P. Fafard; S.F., A. O. Talbot; Md.E., J. O. Ledoux. Réunions, le 4e dimanche du mois, salle Labine.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb P.G., J. Théo. Leclerc; Prés., Adh. Paré; S.A., Jos. Fournier; S.F., A. E. S. Bourne; Md.E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, salle Ranson.

No 50—CERCLE ST-GUILLAUME, Co Yamaska

Sb.P.G., M. Adgémire Béllale; Prés., L. D. Frigault; S.A., L. A. D. Gauthier; S.F., L. D. T. Vassane; Md.E., J. B. S. Lamoureaux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

Sb.P.G., E. Roberge; Prés., Ad. Auclair; S.A., Willie Lasalle; S.F., La Veronneau, N.P.; Md.E. P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du rôle.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

Sb.P.G., Chs. Mathieu, 263 Amherst; Prés., J. N. Duhamel, 57 Visitation; S.A., J. A. Chaussé, 153 Shaw; S.F., J. E. Pilon, 49a Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2ième et 4ième mercredis, Salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay
Sb.P.G., Pierre Marcille; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. Dérome; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil

Sb.P.G., l'abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., D. Ménard; S.F., J. St-Denis; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M.N. Bédard.

No 59—CERCLE ST-OUTHERBERT, Co Berthier

Sb.P.G., Ad. Lessard; Prés., l'abbé O. Forest; S.A., Aug. Roberge; S.F., L. P. A. Roberge; Md.E., Chs. Desrocy. Réunions, les 1er et 15 du mois, bureau de T. G. Chenevert.

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cèdres.

Sb.P.G., J. O. Cuillierier; Prés., C. Labouradère; S.A., Wil. Cuillierier; S.F., Jean Tremblay; Md.E., Nod Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle de l'Ecole Modèle du village.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb.P.G., Nap. Fortin, 2nd Reading; Prés., A. Laporte, 967 Sanguinet; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., J. A. Ouimet, 71 Dubord; Md.E., Isid. Laviolette, 71 O. amplain. Réunions, les 1er et 2e vendredis, salle St-Pierre, 1079 rue de Montigny (ci-devant Migonelle).

No 63—CERCLE ST-GABRIEL, Co Berthier

Sb.P.G., Tél. Michaud; Prés., Ev. Beausoleil; S.A., H. Champagne; S.F., H. Roch; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 4e dimanche du mois, à la Salle Champagne.

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa

Sb.P.G., H. Charlebois; Prés., P. Th. Desjardins; S.A., Hor-Pitre; S.F., F. P. Sabourin; Md.E., Trgel Archambault. Réunions, 4e vendredi, bureau de P. T. Desjardins.

No 65—ST-FES-XAVIER, L'Épiphanie, Co l'Assomption

Sb.P.G. et S.F., Téléphone Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Geo. Pelletier; Md.E., I. Ethier. Réunions, dernier samedi du mois, chez M. Edm. Blanchard.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb.P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. B. J. Brassard, M.D. S.A., E. Cardinal; S.F., A. F. Grodin; Md.F., S. A. Louglin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. Damien Gravel.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Sb.P.G., C. A. Breton; Prés., Emile Outigu, M. D.; S.A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Outigu. Réunions, 1er et 3e jeudis, 197 rue Cascades.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

Sb.P.G., Hormidas Ricard; Prés., Joseph Chailfoux; S.A., Alc.de Gendron; S.F., Amédée Beupre; Md.E., Pierre Lusier. Réunions, 4e mardi, 527 rue Notre-Dame, 8½ hrs p.m.

No 71—CERCLE LANORAIE, Co. Berthier.

Sb.P.G., Zéph. Picard; Prés., J. E. Arpin; S.A., Norbert Desrochers; S.F., Z. Robillard; Md.E., P. H. Lavalée. Réunions, 1er lundi du mois, salle de l'Académie.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mille-End.

Sb.P.G., L. P. H. Lorrain, 1186 St-Jacques; Prés., S. Hurteau, 1347 Sanguinet; S.A., J. B. Fyfe, 1347 Sanguinet; S.F., C. A. Clément, 1821 St-Timothé, Montréal; Md.E., Ach. Dagenais, 1405 St-Denis. Réunions, 3e mercredi du mois, Bureau Élévateur Beaubien.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal

Sb.P.G., J. A. Teardale, 178 Saint-Denis; Prés., T. Charpentier, 157 Papineau; S.A., L. A. Gélinas, 544 Saint-André; S.F., Onés. Dépatic, 101 Mai neuve; Md.E., A. C. Daigle, 9A Visitation. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle Gareau, rue Maisonneuve, à 3 hrs p.m.

No 97—CERCLE BEAUFORT, Co Québec.

Sb.P.G., J. E. Bédard; Prés., J. D. Marcoux; S.A., Léon Trier; S.F., E. C. Giroux; Md.E., C. S. Roy.

No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal.

Sb.P.G., Oct. Deloge, 120 St Martin; Prés., Ed. Mallette, 48 Lamontagne; S.A., Z. St-Jean, 3307 Notre-Dame, St-Henri; S.F., Arth. Gagnon, 6 St-Laurent; Md.E., E. C. Campeau, 2311 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle Liggett, 280 Richmond.

No 112—CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelega.

Sb.P.G., Eucher Loiseau, 105 Rachel; Prés. et Md.E. L. A. Lacombe, 33a Rachel; S.A. U. E. de Chantal, 391 Montcalm; S.F., Geo. D. Bourret, 352 Ave Delorimier. Réunions, 1er et 5me mercredis, à 8 hr p. m., 589 Ave Papineau.

No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri.

Sb.P.G., J. H. Marceau, 27 Agnès; Prés., Ad Bazin, 2001 St-Jacques; S.A., Alb. Marceau, 2304 St-Jacques; S.F., Lou s Des Rosiers, 2532 St-Jacques; Md.E., O. H. Létourneau, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 2me et 4me mardis, No 315, Ste-Elizabeth.

No 118—CERCLE GARNEAU, Montréal.

Sb.P.G., Jos. Labelle, 293 Delisle, Ste-Cunégonde; Prés., J. M. Marcotte, 83 St-Jacques; S.A., Geo. Normandin, 30 St-Jacques; S.F., F. X. Dubé, 74 St-Antoine; Md.E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Duvernay, rue Vinet, Ste-Cunégonde.

No 123—CERCLE DUVERNAY, Ste-Cunégonde.

Sb.P.G., H. Mitchell, 1712 St-Jacques, St-Henri; Prés., J. N. Landry, 220 Atwater, St-Henri; S.A., Jos. Brielsbois, 598 St-Antoine, St-Henri; S.F., A. Gougeon, 144 Atwater, St-Henri; Md.E., Dr H. Campeau, 212 Delisle. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 259 Richelieu, Ste-Cunégonde.

No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulev. St-Denis, Montréal.

Sb.P.G., J. A. Riopel, 1858 St-Hubert; Prés., La Boire, 2062 Labelle; S.A., C. B. Lacasse, rue Beaubien; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André; Md.E., J. D. Vézina, rue Beaubien. Réunions, 2ème et 4ème lundis, salle Beaupré, 1786 rue St-Hubert.

No 127—CERCLE OLIER, Montréal

Sb.P.G., J. L. Chalifoux, N. Y. Life Bldg; Prés., J. E. Fournier, 1968 Notre Dame; S.A., J. H. Lefebvre, 804 St-Hubert; S.F., J. D. Léger, 627 Dorchester; Md.E., L. A. Gagnier, 1643 Ontario. Réunions, 1er et 3e mercredis, au Monument National.

*Cartes de Visite, Monogrammes,
Armoiries, etc., gravés
et imprimés.*

CHARLES TISON

GRAVEUR

— SUR —

Or, Argent, Cuivre et Acier

1630 NOTRE-DAME

MONTREAL.

*Enseignes en Cuivre,
Sceaux pour Notaires et Sociétés.*

(Membre du Cercle St-Louis.)

N. F. BEDARD

MARCHAND DE FROMAGE A COMMISSION

— ET NEGOCIANT DE —

FOURNITURES POUR FROMAGERIES ET BEURRERIES.

AGENT POUR
LA VENTE DE

{ La célèbre canistre "EMPIRE STATE," à l'usage des Patrons de Beurreries et Fromageries
{ L'Excellent Extrait de Pressure et Couleur à Fromage **B.** d'or.
{ La "POUDRE PRÉSERVALINE," pour conserver le Lait, le Beurre, le Fromage et les Œufs.

VOUS TROUVEREZ A MON ENTREPOT tous les matériaux nécessaires pour organiser complètement une Fromagerie, avec l'outillage le plus perfectionné.—aussi fonds, couvercles et cercles pour boîtes à fromage et moulins à main pour confectionner les boîtes.—LE TOUT A DES PRIX MODÉRÉS.

Demandez mon Catalogue illustré et liste des Prix avant que d'acheter ailleurs.

N. F. BEDARD,

BOITE.—BUREAU DE POSTE, 62 }
TELEPHONE BELL, 2461. }

32 et 34 Rue des Enfants Trouvés, Montréal.

(Membre fondateur de l'Alliance Nationale.)